

Conseiller écologique / climat (m/f)

Description des tâches

Gestion des déchets

- Campagnes de sensibilisations et d'informations aux citoyens sur les possibilités de réduire la quantité de déchets, sur le recyclage et sur les services offerts par la commune ;
- Donner suite aux réclamations des citoyens ;
- Collaboration avec les différents syndicats agissant dans le domaine des déchets ;
- Acquisition de poubelles ;
- Calcul prix de revient des ordures ;
- Préparation et rédaction des règlements-communaux portant sur la gestion des déchets.

Energie

- Réalisation de projets dans le domaine de l'énergie ;
- Monitoring des consommations des bâtiments communaux ;
- Optimisation énergétique des bâtiments ;
- Surveillance à distance des centrales d'énergies et chaufferies des bâtiments communaux ;
- Régulation et optimisation des bâtiments communaux ;
- Gestion des demandes de subside des particuliers ;
- Analyse de tous les dossiers communaux sur l'efficacité en énergie et les possibilités de réduire les consommations et l'impact pour l'environnement ;
- Analyse des dossiers d'autorisation de construire du point de vue économies d'énergies et respect de la législation sur la performance énergétique des bâtiments.

Commodo

- Gestion administrative des dossiers commodo ;
- Mise à disposition des dossiers et explications aux particuliers pour consultations ;
- Commodo classe 1, publication; avis au collège échevinal; procès-verbal de clôture d'enquête ;
- Commodo classe 1, analyse des dossiers pour analyser leur conformité par rapport aux dispositions et règlements communaux ;
- Commodo classe 2, publication; avis au collège échevinal; procès-verbal de clôture d'enquête ;
- Commodo classe 2, conseiller les demandeurs ; visite des lieux ; contrôle des dossiers ;
- Commodo classe 2, contrôle périodique des établissements pour vérifier le respect des dispositions ;
- Commodo classe 3, publication ; procès-verbal de clôture d'enquête.

Conseils pour particuliers dans le domaine de l'énergie

- Campagnes de sensibilisation sur différents sujets (avec collaboration externe).

Protection de l'environnement et de la nature

- Elaboration, préparations et réalisation de projets dans le domaine de l'environnement ;
- Elaborer des mesures de protection pour garantir la qualité de l'environnement et la qualité de l'air ;
- Aménagement et gestion des surfaces vertes ;
- Collaboration avec le garde-forestier ;
- Collaboration avec différents syndicats ;
- Gestion du cadastre des haies et des arbres sur le territoire de la commune et veiller à l'intégration des données sous forme digitalisée dans le système d'informations géographique de la commune.

« Klimapakt »

- Collaboration étroite avec conseiller climat externe ;
- Encodage des données communales dans le programme de comptabilité énergétique (ENERCOACH) et suivi de l'évolution ;
- Préparer un cadre pour un plan d'action communal pour un développement durable ;
- Organisation de séminaires avec la population et les forces vives de la commune pour discuter sur différents volets du pacte-climat et en assurer le suivi ;
- Membre du « Klimateam » ;
- Analyse de toutes les acquisitions du point de vue durabilité (en collaboration avec les autres services) ;
- Analyse de projets du point de vue durabilité (en collaboration avec les autres services).

Eau

- Préparation et rédaction des règlements-communaux portant sur la gestion des eaux potables ;
- Statistiques sur la consommation de l'eau et les pertes du réseau ;
- Analyse des projets de construction en vue de réduire à un minimum la consommation en eau potable (en collaboration avec l'architecte) ;
- Sensibilisation et informations aux citoyens leurs permettant de réduire à un minimum la consommation en eau potable et l'utilisation des eaux de pluies.

Canalisation (en collaboration avec le service des eaux et l'architecte)

- Analyse des projets de construction en vue de retenir les eaux de pluies et afin de réduire à un minimum l'introduction des eaux de pluies dans les réseaux des eaux usées ;
- Sensibilisation et informations aux citoyens leurs permettant de réduire l'imperméabilisation des parcelles ;
- Analyse des autorisations de construire en vue de retenir les eaux de pluies et afin de réduire à un minimum l'introduction des eaux de pluies dans les réseaux des eaux usées.

Infrastructures

- Entretien des pelouses et des alentours des terrains de sports et du cimetière ;
- Régénération régulière des pelouses des terrains de football ;
- Aménagement de surfaces de récréation.

Conseils en écologie

- Campagnes de sensibilisation sur différents sujets (avec collaboration externe) ;
- Séances d'information et organisation de séminaires (avec collaboration externe) ;
- Visite des lieux et conseils individuels sur les possibilités d'aménagement des surfaces vertes et de l'entretien des surfaces de la commune ;
- Conseiller les citoyens sur la valeur écologique des matières de construction (avec collaboration externe).

Transport et voiries

- Elaboration de projets servant à promouvoir la mobilité douce au niveau communal ;
- Elaborer des stratégies afin de promouvoir le model split au niveau communal.

Communication

- Présentation régulière des projets communaux pour différents publics cibles (citoyens, politiciens, partenaires) ;
- Elaboration de dossiers et articles de presse (en collaboration avec le service des relations publiques).